



# Le Document Unique de Délégation (DUD)

## Objectifs

- Acquérir les connaissances relatives aux nouvelles dispositions relatives aux conditions d'application du Décret du 19 février 2007.
- Identifier les enjeux managériaux du document unique de délégation
- Maîtriser les étapes de construction du document unique de délégation :
  - Accompagner l'association à la préparation du document unique de délégation
  - Aider à la validation des étapes de la rédaction du document unique de délégation

## Programme

- Présentation du décret du 19 février 2007
  - Rappel du contexte de la loi du 2 janvier 2002
  - Champ d'application du décret
  - Les enjeux pour les associations et les professionnels chargés de la direction
- Le document unique de délégation
  - Les sources du document unique de délégation
    - Les statuts, le règlement intérieur de l'association
    - Le contrat de travail du directeur
    - Les délégations de pouvoir
    - Les délégations de signature
  - Les objectifs du document unique de délégation
    - Répondre à une disposition législative
    - Clarifier les rôles et fonctions des administrateurs et salariés chargés de la direction
  - Les procédures d'élaboration du document et son contenu :
    - Définir les rôles et fonctions des acteurs pour un fonctionnement interne clarifié
    - Identifier les instances et les outils statutaires et non statutaires de l'association
    - Echanger sur les pratiques de gouvernance existantes et les perspectives d'évolution
  - Préconisations de travail et points de vigilances (les 4 domaines du DUD)
    - **Domaine 1** : Conduite de la définition et mise en œuvre du projet d'établissement ou de service
    - **Domaine 2** : Gestion budgétaire, financière et comptable
    - **Domaine 3** : Gestion et animation des ressources humaines
    - **Domaine 4** : Coordination avec les institutions et les partenaires extérieurs

### Durée :

1 jour – 7 heures

### Public :

Présidents et Directeurs d'Association et tout administrateur souhaitant participer à l'élaboration de ce document

### Prérequis : Aucun

### Groupe : 12 maximum

### Méthodes pédagogiques :

Sur la base d'un échange avec les participants :

- Apport d'éléments législatifs et réglementaires
  - Présentation méthodologique
  - Cas pratique
- A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

**⚠ Ce document n'est pas contractuel !**

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.